

Savoirs disciplinaires en musique (facultatif)

0 ECTS

Les ateliers disciplinaires de musique permettent d'acquérir les connaissances et aptitudes musicales nécessaires pour suivre les cours de didactique de deuxième année et de prendre confiance en sa capacité à pratiquer la musique en tant qu'enseignant-e généraliste. L'étudiant-e aura l'occasion de développer ou de perfectionner ses compétences vocales, s'initier au travail corporel (body percussion, mouvements), instrumental (instruments à lames, petite percussion) et d'écoute musicale. L'étudiant-e se constitue ainsi les bases d'un répertoire musical utilisable dans sa pratique future.

Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

Semestre

Automne
Printemps

Horaire

Lundi 14:15 - 15:45
Lundi 16:15 - 17:45

Compétences travaillées

1
2

Organisation du module

BP13-23AD-MUS-1 Savoirs disciplinaires en musique

Prérequis

Aucune

Responsable du module

Trajanoski Antonio, UER
MU
antonio.trajanoski@hepl.ch

Thèmes et activités-clés

Activité vocale : chanter à une ou plusieurs voix, *a cappella*, et en s'accompagnant avec un instrument.

Activité corporelle : frapper des rythmes, des pulsations, des ostinatos : sans ou avec chant ; suivre des rythmes, des mouvements mélodiques, une structure musicale avec des mouvements.

Activité instrumentale : jouer des mélodies simples et s'accompagner avec des accords en chantant.

Activité d'écoute : analyser des aspects rythmiques, mélodiques, structurels ... des chansons et des extraits musicaux.

Activité de lecture musicale : lire une partition graphique et/ou traditionnelle simple.

Modalités de travail

Pratique collective durant les ateliers disciplinaires. Travail individuel et par binôme et trinôme.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner par la pratique de techniques musicales (1)
- Détecter ses forces et ses limites et identifier ses besoins de formation (2)
- Fixer ses objectifs personnels dans le cadre de la formation offerte et utiliser efficacement les stratégies d'apprentissage (2)

Évaluation formative

Évaluation formative durant les ateliers disciplinaires.

Évaluation certificative (pour la session de juin 2025)

Autre

1-4H: validation orale.

5-8H : validation orale + écrite.

Ouvrages de base

Supports de cours